

REPUBLIQUE FRANÇAISE

- SYNDICAT MIXTE DU PNR CAMARGUE (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 25130229500018

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

M. 14

Budget primitif
voté par nature

BUDGET : SYNDICAT MIXTE PNR CAMARGUE (3)

ANNEE 2018

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	19
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	21
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	23

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes
D2 - Arrêté et signatures

REÇU EN PREFECTURE

le 26/03/2018

Application agréée E-legalite.com

70_DE-013-251302295-20180320-DEL_4_BP201

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

REÇU EN PREFECTURE

le 26/03/2018

Application agréée E-legalite.com

70_DE-013-251302295-20180320-DEL_4_BP201

Code INSEE	SYNDICAT MIXTE DU PNR CAMARGUE SYNDICAT MIXTE PNR CAMARGUE	BP 2018
------------	---	------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
		0	

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

REÇU EN PREFECTURE

Le 26/03/2018

Application agréée E-legalite.com

70_DE-013-251302295-20180320-DEL_4_BP201

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 612 049,00	3 612 049,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		3 612 049,00	3 612 049,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	744 834,52	1 021 205,56
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 044 319,75	439 716,98
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 328 231,73
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		1 789 154,27	1 789 154,27

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	5 401 203,27	5 401 203,27
---------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

REÇU EN PREFECTURE

le 26/03/2018

Application agréée E-legalite.com

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	912 588,00	912 588,00	912 588,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	2 255 497,00	2 255 497,00	2 255 497,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	214 124,00	214 124,00	214 124,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		0,00	0,00	3 382 209,00	3 382 209,00	3 382 209,00
66	Charges financières	0,00	0,00	7 566,00	7 566,00	7 566,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	34 478,00	34 478,00	34 478,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		0,00	0,00	3 424 253,00	3 424 253,00	3 424 253,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		187 796,00	187 796,00	187 796,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00		187 796,00	187 796,00	187 796,00
TOTAL		0,00	0,00	3 612 049,00	3 612 049,00	3 612 049,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 612 049,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	75 500,00	75 500,00	75 500,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	264 384,00	264 384,00	264 384,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	3 128 760,00	3 128 760,00	3 128 760,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	57 000,00	57 000,00	57 000,00
Total des recettes de gestion courante		0,00	0,00	3 525 644,00	3 525 644,00	3 525 644,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	32 848,00	32 848,00	32 848,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		34 478,00	34 478,00	34 478,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		0,00	0,00	3 592 970,00	3 592 970,00	3 592 970,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		19 079,00	19 079,00	19 079,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		19 079,00	19 079,00	19 079,00
TOTAL		0,00	0,00	3 612 049,00	3 612 049,00	3 612 049,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 612 049,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	168 717,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

REÇU EN PREFECTURE

1e 26/03/2018

Application agréée E.legalite.com

70_DE-013-251302295-20180320-DEL_4_BP201

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
- (6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	53 418,20	160 933,07	160 933,07	214 351,27
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	34 669,98	225 548,00	225 548,00	260 217,98
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	956 231,57	287 103,05	287 103,05	1 243 334,62
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	1 044 319,75	673 584,12	673 584,12	1 717 903,87
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	22 171,40	22 171,40	22 171,40
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	22 171,40	22 171,40	22 171,40
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	0,00	1 044 319,75	695 755,52	695 755,52	1 740 075,27
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		19 079,00	19 079,00	19 079,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		49 079,00	49 079,00	49 079,00
	TOTAL	0,00	1 044 319,75	744 834,52	744 834,52	1 789 154,27

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 789 154,27
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	439 716,98	210 440,00	210 440,00	650 156,98
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	443 428,00	443 428,00	443 428,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	439 716,98	653 868,00	653 868,00	1 093 584,98
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	139 541,56	139 541,56	139 541,56
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	149 541,56	149 541,56	149 541,56
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	439 716,98	803 409,56	803 409,56	803 409,56

REÇU EN PREFECTURE

Le 26/03/2018

Application agréée E-legalite.com

SYNDICAT MIXTE DU PNR CAMARGUE - SYNDICAT MIXTE PNR CAMARGUE - BP - 2018

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		187 796,00	187 796,00	187 796,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00		217 796,00	217 796,00	217 796,00
TOTAL		0,00	439 716,98	1 021 205,56	1 021 205,56	1 460 922,54

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	328 231,73
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 789 154,27
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

168 717,00

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

REÇU EN PREFECTURE

le 26/03/2018

Application agréée F.legalite.com

70_DE-013-251302295-20180320-DEL_4_BP201

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	912 588,00		912 588,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 255 497,00		2 255 497,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	214 124,00		214 124,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	7 566,00	0,00	7 566,00
67	Charges exceptionnelles	34 478,00	0,00	34 478,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	187 796,00	187 796,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		3 424 253,00	187 796,00	3 612 049,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 612 049,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	19 079,00	19 079,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	22 171,40	0,00	22 171,40
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	214 351,27	0,00	214 351,27
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	260 217,98	30 000,00	290 217,98
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 243 334,62	0,00	1 243 334,62
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 740 075,27	49 079,00	1 789 154,27

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 789 154,27
---	---------------------

REÇU EN PREFECTURE

le 26/03/2018

Application agréée E.legalite.com

70_DE-013-251302295-20180320-DEL_4_BP201

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	75 500,00		75 500,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	264 384,00		264 384,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	3 128 760,00		3 128 760,00
75	Autres produits de gestion courante	57 000,00	0,00	57 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	32 848,00	19 079,00	51 927,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	34 478,00	0,00	34 478,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		3 592 970,00	19 079,00	3 612 049,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 612 049,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	10 000,00	0,00	10 000,00
13	Subventions d'investissement	650 156,98	0,00	650 156,98
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	443 428,00	0,00	443 428,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	30 000,00	30 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		187 796,00	187 796,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		1 103 584,98	217 796,00	1 321 380,98

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	328 231,73
--	-------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	139 541,56
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 789 154,27
---	---------------------

REÇU EN PREFECTURE

le 26/03/2018

Application agréée E.legalite.com

70_DE-013-2513 02295-2018 0320-DEL_4_BP201

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

REÇU EN PREFECTURE

le 26/03/2018

Application agréée E.legalite.com

70_DE-013-251302295-20180320-DEL_4_BP201

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	0,00	912 588,00	912 588,00
60225	Livres, disques, cassettes (médiathèque)	0,00	6 900,00	6 900,00
60228	Autres fournitures consommables	0,00	200,00	200,00
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	0,00	15 500,00	15 500,00
6037	Var. stocks marchandises, terr.nus	0,00	5 000,00	5 000,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	0,00	72 000,00	72 000,00
60611	Eau et assainissement	0,00	7 360,00	7 360,00
60612	Energie - Electricité	0,00	23 000,00	23 000,00
60621	Combustibles	0,00	17 000,00	17 000,00
60622	Carburants	0,00	15 150,00	15 150,00
60623	Alimentation	0,00	3 946,00	3 946,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	6 950,00	6 950,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	3 600,00	3 600,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	23 800,00	23 800,00
60636	Vêtements de travail	0,00	1 600,00	1 600,00
6064	Fournitures administratives	0,00	9 000,00	9 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	27 000,00	27 000,00
6135	Locations mobilières	0,00	33 020,00	33 020,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	13 420,00	13 420,00
6156	Maintenance	0,00	27 572,00	27 572,00
6161	Multirisques	0,00	26 300,00	26 300,00
617	Etudes et recherches	0,00	343 415,00	343 415,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	2 500,00	2 500,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	6 900,00	6 900,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	800,00	800,00
6226	Honoraires	0,00	1 000,00	1 000,00
6228	Divers	0,00	7 700,00	7 700,00
6231	Annonces et insertions	0,00	4 500,00	4 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	38 414,00	38 414,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	35 400,00	35 400,00
6238	Divers	0,00	580,00	580,00
6247	Transports collectifs	0,00	4 240,00	4 240,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	11 700,00	11 700,00
6256	Missions	0,00	22 600,00	22 600,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	11 000,00	11 000,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	24 200,00	24 200,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	2 215,00	2 215,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	34 456,00	34 456,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	17 000,00	17 000,00
6284	Redevances pour services rendus	0,00	950,00	950,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	3 000,00	3 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	700,00	700,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	2 255 497,00	2 255 497,00
6331	Versement de transport	0,00	10 637,00	10 637,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	6 654,00	6 654,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	31 564,00	31 564,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	3 905,00	3 905,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	727 131,00	727 131,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	21 098,00	21 098,00
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	122 237,00	122 237,00
64131	Rémunérations non tit.	0,00	714 130,00	714 130,00
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	10 270,00	10 270,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	293 547,00	293 547,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	223 940,00	223 940,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	35 428,00	35 428,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	47 500,00	47 500,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	2 456,00	2 456,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	2 300,00	2 300,00

RECUEIL EN PREFECTURE
le 26/03/2018

Application agréée E.legalite.com

70_DE-013-251302295-20180320-DEL_4_BP201

SYNDICAT MIXTE DU PNR CAMARGUE - SYNDICAT MIXTE PNR CAMARGUE - BP - 2018

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6488	Autres charges	0,00	2 500,00	2 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	214 124,00	214 124,00
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	0,00	1 000,00	1 000,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	0,00	22 525,00	22 525,00
6574	Subv. fonct. Associat*, personnes privée	0,00	190 599,00	190 599,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		0,00	3 382 209,00	3 382 209,00
66	Charges financières (b)	0,00	7 566,00	7 566,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	7 566,00	7 566,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	34 478,00	34 478,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	34 478,00	34 478,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		0,00	3 424 253,00	3 424 253,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	0,00	187 796,00	187 796,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	0,00	187 796,00	187 796,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	187 796,00	187 796,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	187 796,00	187 796,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		0,00	3 612 049,00	3 612 049,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
----------------------------	------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 612 049,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

REÇU EN PREFECTURE

le 26/03/2018

Application agréée E-legalise.com

70_DE-013-251302295-20180320-DEL_4_BP201

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	75 500,00	75 500,00
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	0,00	20 500,00	20 500,00
6037	Var. stocks marchandises, terr.nus	0,00	5 000,00	5 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	30 000,00	30 000,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0,00	20 000,00	20 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	264 384,00	264 384,00
7011	Ventes d'eau	0,00	13 300,00	13 300,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	72 257,00	72 257,00
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	77 500,00	77 500,00
70632	Redevances services à caractère loisir	0,00	77 000,00	77 000,00
7071	Compteurs	0,00	2 800,00	2 800,00
7078	Autres marchandises	0,00	3 527,00	3 527,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	18 000,00	18 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	3 128 760,00	3 128 760,00
74718	Autres participations Etat	0,00	397 723,00	397 723,00
7472	Participat° Régions	0,00	1 107 693,00	1 107 693,00
7473	Participat° Départements	0,00	855 548,00	855 548,00
74748	Participat° Autres communes	0,00	301 723,00	301 723,00
74758	Participat° Autres groupements	0,00	166 355,00	166 355,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	264 172,00	264 172,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	35 546,00	35 546,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	57 000,00	57 000,00
751	Redevances pour licences, logiciels, ...	0,00	57 000,00	57 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		0,00	3 525 644,00	3 525 644,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	32 848,00	32 848,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	32 848,00	32 848,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	34 478,00	34 478,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	34 478,00	34 478,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		0,00	3 592 970,00	3 592 970,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	19 079,00	19 079,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0,00	19 079,00	19 079,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	19 079,00	19 079,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		0,00	3 612 049,00	3 612 049,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 612 049,00
---	--------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

REÇU EN PREFECTURE

le 26/03/2018

Application agréée E-legalite.com

70_DE-013-2513 02295-20180320-DEL_4_BP201

- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	160 933,07	160 933,07
2031	Frais d'études	0,00	57 705,00	57 705,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	103 228,07	103 228,07
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	225 548,00	225 548,00
2145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	0,00	42 248,00	42 248,00
2161	Oeuvres et objets d'art	0,00	30 950,00	30 950,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	14 010,00	14 010,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	11 100,00	11 100,00
2184	Mobilier	0,00	4 615,00	4 615,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	122 625,00	122 625,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	287 103,05	287 103,05
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	270 513,05	270 513,05
2316	Restauration collections, oeuvres d'art	0,00	16 590,00	16 590,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	673 584,12	673 584,12
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	22 171,40	22 171,40
1641	Emprunts en euros	0,00	22 171,40	22 171,40
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	22 171,40	22 171,40
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		0,00	695 755,52	695 755,52
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	19 079,00	19 079,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	19 079,00	19 079,00
13918	Autres subventions d'équipement	0,00	19 079,00	19 079,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	30 000,00	30 000,00
2141	Construct° sol autrui - Bâtiments public	0,00	30 000,00	30 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	49 079,00	49 079,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		0,00	744 834,52	744 834,52

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	1 044 319,75
----------------------------	--------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 789 154,27
--	--------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

REQU EN PREFECTURE

le 26/03/2018

Application agréée E-legalite.com

70_DE-013-2513 02295-2018 0320-DEL_4_BP201

SYNDICAT MIXTE DU PNR CAMARGUE - SYNDICAT MIXTE PNR CAMARGUE - BP - 2018

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

REÇU EN PREFECTURE

le 26/03/2018

Application agréée E-legalite.com

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	210 440,00	210 440,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	21 932,00	21 932,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	56 000,00	56 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0,00	85 247,00	85 247,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	47 261,00	47 261,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	443 428,00	443 428,00
1641	Emprunts en euros	0,00	443 428,00	443 428,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	653 868,00	653 868,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	149 541,56	149 541,56
10251	Dois et legs en capital	0,00	10 000,00	10 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	139 541,56	139 541,56
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	149 541,56	149 541,56
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	803 409,56	803 409,56
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	187 796,00	187 796,00
28031	Frais d'études	0,00	5 446,00	5 446,00
28051	Concessions et droits similaires	0,00	1 589,00	1 589,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	1 402,00	1 402,00
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	3 514,00	3 514,00
28145	Construct° sol autrui - Installat° gén.	0,00	17 900,00	17 900,00
28148	Construct° sol autrui - Autres construct	0,00	4 067,00	4 067,00
281752	Installations de voirie (m. à dispo)	0,00	806,00	806,00
28182	Matériel de transport	0,00	22 199,00	22 199,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	35 786,00	35 786,00
28184	Mobilier	0,00	20 194,00	20 194,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	74 893,00	74 893,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		0,00	187 796,00	187 796,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	30 000,00	30 000,00
2031	Frais d'études	0,00	30 000,00	30 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		0,00	217 796,00	217 796,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		0,00	1 021 205,56	1 021 205,56

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	439 716,98
----------------------------	------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	RECU EN PREFECTURE
---	--------------------

Le 26/03/2018

Application agréée E-legalite.com

70_DE-013-251302295-20180320-DEL_4_BP201

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				1 789 154,27

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

REÇU EN PREFECTURE

le 26/03/2018

Application agréée e-legalite.com

70_DE-013-251302295-20180320-DEL_4_BP201

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .